



Association pour les normes d'entreposage  
des produits agrochimiques

## **Normes de gouvernance de l'agriculture protégée**

**Document de référence :**

**Exemple d'un plan d'intervention en cas d'urgence**

**Exemple**  
Préparé en mars 2022

CropLife Canada et ses membres ont créé les Normes de gouvernance de l'agriculture protégée pour aider les exploitants à déterminer et à atténuer les risques associés à l'utilisation d'outils de protection des cultures. En 2016, le « Projet de décision de réévaluation PRVD2016-20, Imidaclopride » par l'ARLA a soulevé des inquiétudes quant à la qualité de l'eau liée à l'utilisation du produit en serre. En conséquence, un groupe d'intervenants concernés a accepté de travailler à l'élaboration d'un programme crédible de gestion du cycle de vie des pesticides en agriculture protégée. L'approche est axée sur l'adhésion à une norme nationale. Celle-ci favorise le respect des directives figurant sur l'étiquette des pesticides homologués. Elle vise aussi l'atténuation des risques associés aux outils de protection des cultures, favorisant ainsi la santé et la sécurité des personnes et de l'environnement.

Ce document de référence a été conçu pour aider les exploitants qui souhaitent obtenir une certification dans le cadre des normes de gestion de l'agriculture protégée. Ce document fait référence à la version 2022 des normes.

<b>Bureau de la gestion du projet à l'ANEPA</b> 189 rue Queen Est, bureau 1 Toronto, Ontario, M5A 1S2 Courriel : <a href="mailto:manager@awsa.ca">manager@awsa.ca</a> <a href="http://www.anepa.ca">www.anepa.ca</a>	<b>CropLife Canada</b> 1201-350 Sparks St. Ottawa, ON. K1R 7S8 Courriel <a href="mailto:info@croplife.ca">info@croplife.ca</a> <a href="http://www.croplife.ca">www.croplife.ca</a>
--	---

## RENONCIATION

Les Normes de gouvernance de l'agriculture protégée suivantes seront utilisées par l'Association pour les normes d'entreposage des produits agrochimiques (ANEPA) aux fins d'émission d'un certificat de conformité. Ni CropLife Canada, ni l'ANEPA, leurs employés, membres, associations reliées ou représentants affirment qu'ils n'ont fait ou ne visent faire, par les présentes, aucune déclaration, aucune assertion ou aucun engagement concernant les données techniques ou renseignements contenus dans ces normes de conformité, ou comme conséquence découlant de leur usage, et qu'ils ne sont pas responsables des dommages, pertes de réclamations, y compris les dommages imprévus ou indirects en raison de l'utilisation de ces normes de conformité. Ces normes n'ont pas préséance ou ne remplacent aucunement les exigences contenues dans les lois ou les règlements des municipalités, des provinces ou du gouvernement fédéral. Les exploitants assument la responsabilité du respect de toutes les réglementations applicables. Les exemples fournis dans cette section sont donnés pour servir de guide.

## Introduction

Le présent plan d'intervention d'urgence fournit des directives spécifiques pour répondre et faire face à divers événements d'urgence. Ces procédures seront utilisées dans le cadre de la formation, de l'endoctrinement des nouveaux employés et des séances d'entraînement. Elles serviront à développer les capacités de tous les employés à agir de manière responsable et appropriée dans toute situation d'urgence.

La séquence des directives reflète l'ordre dans lequel elles seront nécessaires en cas d'urgence. Cela commence par la prise de conscience qu'il y a urgence. Suit l'évaluation de l'ampleur de l'incident, jusqu'à la mobilisation et la réponse avec toutes les ressources nécessaires. Au besoin, on verra à augmenter l'intensité de cette réponse pour enfin voir le retour au fonctionnement normal de l'usine.

Tous les utilisateurs de ce manuel de plan d'intervention d'urgence doivent connaître parfaitement leur rôle et leurs responsabilités dans une situation d'urgence. Ils doivent connaître l'équipement et les fournitures d'urgence de l'entreprise. Surtout, ils doivent savoir où se trouvent les extincteurs, les fournitures de premiers soins, l'équipement de protection individuelle, l'équipement de nettoyage des déversements et le numéro de téléphone pour joindre les premiers intervenants les plus proches de leur lieu de travail habituel.

## Initiation

Le plan d'intervention d'urgence peut être déclenché dans **toutes** les situations suivantes :

1. Feu — tout signe de fumée ou de flamme.
2. Explosion — avec laquelle existe toujours une forte probabilité d'un incendie ultérieur, et la possibilité de fuite de gaz toxiques et de blessures corporelles.
3. Fuite de matières dangereuses (liquides, gaz, solides ou odeurs inhabituelles) — lorsque les personnes présentes jugent qu'elles constituent une préoccupation ou une menace pour les personnes se trouvant dans la zone immédiate, dans d'autres parties du site de l'usine ou dans les zones voisines à l'extérieur de l'usine.
4. Blessures graves ou décès.
5. Catastrophes naturelles, menaces ou accidents externes, lorsque les personnes présentes jugent qu'ils constituent un danger ou une préoccupation immédiate pour le personnel ou les opérations.

La personne qui active le plan d'intervention d'urgence annonce ensuite le lieu et la nature de l'urgence par le biais de la méthode de communication établie sur votre site.

L'annonce d'urgence devrait être répétée, si possible.

### **Première réponse**

Détailler les actions immédiates qui doivent être prises par la personne qui active le plan d'intervention d'urgence et par les personnes de l'équipe d'urgence.

Les éléments à prendre en compte sont les suivants :

- a) Le risque immédiat est-il faible ou important ? Sur le site ou hors site ?
- b) Devrait-on tenter de gérer l'urgence au niveau local ?
- c) Qui fait appel à une aide extérieure ? Pompiers, ambulances, police, etc.
- d) Qui appelle le ministère de l'Environnement ou son équivalent (*le cas échéant*) ?
- e) En cas de blessure, qui contacte l'hôpital et la famille proche ?

### **Évaluation**

L'évaluation de la gravité de l'urgence doit être faite rapidement, afin d'y consacrer les ressources suffisantes et appropriées pour y faire face, tout en évitant d'en faire trop. Il est **préférable de surréagir que de répondre de manière inadéquate.**

L'évaluation sera faite sur la base de :

La gravité — la nature, la taille et l'étendue du problème

L'urgence — si le problème a le potentiel de s'aggraver rapidement

La menace — si les effets et le risque de dommages peuvent devenir importants

L'impact — si les effets concernent les personnes, l'environnement, les biens ou l'entreprise

### **Réponse continue**

Décrire les mesures qui seront prises à la suite d'une réponse continue. Ces actions sont :

- a) Que vont faire les membres de l'équipe d'urgences à ce stade de l'urgence ?
- b) Qui effectuera un comptage des employés et des visiteurs sur le site ?
- c) Les services publics doivent-ils être interrompus ?
- d) Quelle communication doit avoir lieu et qui en est responsable ?
- e) Y a-t-il une zone sécuritaire où les employés peuvent se rassembler ?
- f) Quelles mesures doivent être prises par les chauffeurs de camions de livraison ?
- g) Des outils de communication suffisants sont-ils disponibles ?
- h) Existe-t-il une méthode pour enregistrer les actions entreprises par les membres de l'équipe d'urgence pendant l'urgence ?

### **Évacuation**

Décrire dans cette section qui exigera l'évacuation du site et quels critères seront utilisés pour prendre cette décision. Qui coordonnera l'évacuation et comment sera-t-elle communiquée à tous les employés ?

### **Centre de contrôle**

Décrire l'emplacement du centre de contrôle en cas d'urgence et un autre emplacement de secours. Quel matériel d'intervention d'urgence, quel équipement, quelles fournitures, etc., seront conservés au centre de contrôle ?

### **Centre de contrôle extérieur**

Décrire si, et quand, une station de contrôle extérieure doit être établie, par qui et où elle doit être située.

### **Service d'incendie et de secours**

Le service d'incendie est la première ligne normale de réponse à toutes les urgences. Cela inclut les incendies, les explosions, les rejets de gaz, les déversements et les blessures corporelles.

À l'arrivée sur le lieu d'une urgence, discutez avec le service d'incendie local. S'informer au sujet de qui sera chargé de l'urgence, quelles mesures il prendra et de quelles ressources il aura besoin sur le site.

Décrire le plan dans cette section et s'assurer que le service d'incendie l'entérine.

### **Sauvetage**

Décrire dans cette section comment vous proposez d'effectuer un sauvetage. Qui le fait ? Comment savez-vous qu'un sauvetage est nécessaire ? Quel équipement est nécessaire et quel équipement de premiers secours est disponible ?

### **Confinement des déversements**

Dans tous les cas, le déversement, quelle que soit son ampleur, doit d'abord être contenu. Une fois contenue, la brèche peut être réparée, suivie du processus de nettoyage et de décontamination.

Identifier les activités clés qui activeront le plan pour les procédures de confinement, de nettoyage et de décontamination des déversements.

### **Sécurité**

Décrire dans cette section les mesures de sécurité qui doivent être mises en œuvre pour protéger les biens matériels de l'exploitation et les employés sur place. Indiquer qui appliquera ces mesures en cas d'urgence.

Quelques-uns des éléments à prendre en compte sont les suivants :

- a) Sera-t-il permis aux médias d'entrer dans votre propriété ?
- b) Les livraisons seront-elles autorisées durant la période d'urgence ?

- c) Y aura-t-il une installation alternative utilisée temporairement pour permettre la poursuite des opérations ?

### **Services du site**

Décrire dans cette section comment les services publics d'urgence seront fournis. Où pouvez-vous obtenir un générateur pour l'alimentation de secours et le service d'incendie aura-t-il besoin d'un accès à une source d'eau ? (C'est-à-dire un bassin ou un étang). Avez-vous besoin des services d'un électricien ? Avez-vous besoin des services d'un bélier mécanique ou d'une rétrocaveuse ? Avez-vous besoin de terre supplémentaire pour construire des digues ? Qui sera chargé de mettre en œuvre ces services ?

### **Transports et véhicules**

Décrire dans cette section si un véhicule (camionnette) pourrait être nécessaire en cas d'urgence pour ramasser des fournitures, transporter des messages ou déplacer des personnes. Comment cela sera-t-il fourni et qui prendra les dispositions nécessaires ?

### **Urgences civiles**

Tout groupe d'événements d'urgence susceptibles d'affecter le site, bien que leur origine ne soit pas liée à vos opérations, peut déclencher le système d'intervention d'urgence. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, des éléments suivants :

- a) Les catastrophes naturelles : inondation, tornade, foudre, tremblement de terre
- b) Accidents externes : accident d'avion ou de véhicule, déraillement de train
- c) Urgences civiles incendies à proximité hors du site, panne d'électricité municipale, évacuation demandée à la suite d'événements hors du site.

Décrire dans cette section qui sera responsable du site en cas d'urgence civile et comment l'équipe d'urgence réagira.

### **Communications**

Les communications, tant sur le site qu'à l'extérieur, sont une condition essentielle dans toute situation d'urgence. La communication constitue une partie intégrale de tous les segments du programme d'intervention d'urgence. Les descriptions de cette section traitent de la communication des interventions d'urgence et de la communication de crise avec les agences gouvernementales, le public et les médias.

### **Communications hors site**

Décrire dans cette section comment vous proposez de communiquer avec l'équipe d'urgence pendant une urgence.

### **Tout est clair**

La décision selon laquelle la situation d'urgence a été suffisamment traitée pour permettre le retour aux opérations normales sera prise par la compagnie, en utilisant les mêmes critères que pour déterminer le début de la situation d'urgence. Cette décision peut nécessiter des conseils et des informations de la part du chef du service d'incendie ou du premier intervenant concerné.

# Exemple

## Exemple d'un plan d'intervention en cas d'urgence

Nom de la société

Lieu

Numéro de téléphone

Nom du directeur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone au bureau : \_\_\_\_\_

Autre numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Pour les urgences chimiques impliquant des déversements, des fuites, des incendies, des expositions, des actes de vandalisme, des tornades ou des accidents, téléphoner :

Feu : \_\_\_\_\_

Police : \_\_\_\_\_

CANUTEC : 613-996-6666 ou 888-226-8832

# RÉPERTOIRE

Article	N° page
Organigramme	
Numéros de téléphone d'urgence	
Responsabilités des membres de l'équipe d'intervention d'urgence	
Lignes directrices en cas d'incident	
Notification des agences	
Distribution du plan d'intervention d'urgence (PIU)	
Plan du site	
Contrôle du ruissellement hors du site	
Occupations et utilisations des terrains environnants	
Emplacement de l'équipement et des fournitures d'urgence	
Emplacement et types de sources d'eau	
Systèmes de protection sur le site	
Aide mutuelle	
Liste de contrôle des stocks des équipements d'urgence sur le site	
Évaluation du risque	
Révision du PIU et exercices	

## ORGANIGRAMME

Poste	Contact principal	Alternatif
Coordonnateur du contrôle central	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>
Responsable (premiers soins et environnement)	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>
Responsable de la communication et de l'assistance technique	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>
Responsable de la sécurité du site et du transport	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>
Second responsable du site et remplaçant du chef des pompiers	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>
Soutien médical externe	<nom> <téléphone> <courriel>	<nom> <téléphone> <courriel>

# Intervention en cas d'urgence

## Numéros de téléphone

### Équipe d'intervention en cas d'urgence

Équipe	Téléphone professionnel	Autre téléphone
Coordonnateur du centre de contrôle		
Responsable (premiers soins)		
Responsable de la communication et de l'assistance technique		
Responsable de la sécurité du site et du transport		
Soutien médical externe		
Service d'incendie		
Service de police		
Ambulance		
Médecin		
Hôpital		
Centre de contrôle (empoisonnement)		
Organisation des mesures d'urgence		
Ministère de l'Environnement		
Centre de contrôle (déversement)		
Hydro		
CANUtec :	1-613-996-6666 ou 1-888-226-8832	
Spécialistes (nettoyage et confinement)		
Direction et employés		
Autre		

Dans les premiers instants d'une urgence, la situation est souvent mouvementée. Lorsque vous appelez les services d'intervention d'urgence, veillez à leur donner les informations suivantes :

- Nom et numéro de téléphone de la personne qui fait le rapport
- Lieu de l'incident
- Description générale de ce qui s'est passé
- Le nom exact, la quantité et la classe de danger des produits chimiques concernés, s'ils sont connus
- Ampleur des blessures
- Danger potentiel pour l'environnement et les populations voisines

## Responsabilités des membres de l'équipe d'intervention d'urgence

Voici une liste de responsabilités potentielles qui doivent être examinées par votre équipe d'urgence. Parmi ces responsabilités, choisissez celles qui sont pertinentes et confiez à un employé la responsabilité de les assumer en cas d'urgence.

Responsabilité : Responsable de l'équipe d'intervention en cas d'urgence	Nom
Coordination générale de la fonction d'intervention d'urgence	
Préparation du plan d'intervention d'urgence, équipement, déploiement et entretien du système	
Coordination/supervision directe des contre-mesures en cas d'urgence	
Fournir des informations au président (ou à son représentant), communiquer avec les services municipaux et fournir/faciliter un soutien supplémentaire aux opérations sur le terrain	
Sélectionner le site de contrôle central au moment de l'urgence	
Établir un ou plusieurs centres de contrôle des PIU	
Prendre des décisions concernant l'évacuation, l'arrêt des opérations, l'apport de renforts supplémentaires	
Évaluation et action sur les informations reçues de tous les membres de l'équipe	
Organisation et remise en état des installations, enquêtes et autres activités de suivi après l'urgence	
Avec le président (ou son représentant), informer les familles de tous les travailleurs blessés qui doivent être hospitalisés ou recevoir un traitement médical d'urgence important	
Assurer la formation et la familiarisation avec les procédures d'urgence, les procédures d'évacuation et la fermeture de l'entrepôt	
Organiser l'inspection technique et environnementale des installations avant d'autoriser le retour à la normale des opérations	
Fourniture de tous les faits techniques pertinents sur tous les produits concernés, en mettant l'accent sur leurs dangers toxiques et biologiques particuliers	
Assurer une base de données à jour sur tous les produits de l'entreprise (c'est-à-dire les fiches signalétiques de sécurité des	

produits). Cela permettra d'avoir facilement les premières informations sur les risques toxicologiques et chimiques	
Coordonner l'acquisition et la mise à jour de la documentation technique imprimée pertinente	
Fournir des informations pertinentes qui auront un impact sur la nature des contre-mesures ultérieures	
Organiser le transport des blessés vers les hôpitaux locaux, selon les besoins	
Coordination générale et facilitation de l'assistance médicale pendant une urgence, si nécessaire	
Mise à disposition d'installations de traitement de premiers soins, y compris du personnel formé	
Demande d'un service ambulancier, si nécessaire	
Organiser ou assurer d'une autre manière une formation adéquate aux procédures de premiers soins pour les membres de l'équipe d'intervention d'urgence et le personnel sur place désigné comme remplaçant	
Coordonner l'intervention lors de déversements avec le chef du service d'incendie	
S'assurer que le système de collecte des eaux de surface du site et les contrôles sont mis en place pour garantir qu'aucune eau contaminée ne quitte le site	
Évaluer les urgences environnementales et indiquer quand il convient de prolonger ou de mettre à jour les rapports destinés aux agences gouvernementales	
Coordonner sur ou hors site la prise d'échantillons d'air, d'eau et autres pour suivre toute dispersion des matières libérées	
Assurer un contact permanent avec le ministère de l'Environnement sur les questions environnementales après l'appel téléphonique de notification initiale	
Fournir une réponse de première ligne de lutte contre les incendies, le sauvetage et le contrôle des déversements	
Diriger la lutte contre l'incendie jusqu'à l'arrivée des pompiers, puis constituer le seul contact de l'entreprise pour les assister	
Assurer une formation adéquate de tous les employés en matière de lutte contre les incendies et de sauvetage	
Contacteur la police locale pour demander de l'aide lorsque le contrôle de la circulation routière hors site est approprié	

<b>Responsabilité : Responsable de la communication</b>	<b>Nom</b>
Répondre aux appels téléphoniques	
S'assurer que tous les organismes extérieurs concernés sont contactés	
Faciliter tous les moyens de communication sur le site et à l'extérieur pendant une urgence	
Porte-parole officiel de la société	
S'assurer que toutes les communications requises sont effectuées à temps	
Établir le contact avec les fonctionnaires et les agences gouvernementales nécessaires	
Préparer la diffusion d'informations au public pendant et après l'incident	
Veiller à ce que le personnel de soutien soit correctement formé pour affronter une situation d'urgence	
Attribuer des rôles de communication spécifiques aux autres membres du personnel d'urgence	
Informers les hôpitaux et le personnel de soutien médical, le cas échéant, de la nature de l'urgence	
Gérer les appels destinés au personnel nécessaire ou à d'autres ressources	
Communiquer avec le médecin de l'entreprise/les services d'urgence pour obtenir des informations spéciales sur les questions médicales, hygiéniques et toxicologiques	
Communiquer avec l'aide médicale si nécessaire	

<b>Responsabilité : Responsable des opérations sur le site</b>	<b>Nom</b>
Organiser l'éclairage de secours	
Coordonner l'arrêt rapide, ordonné et sécuritaire des activités du site en cas d'urgence, y compris la fermeture de toutes les portes	
Contrôler et coordonner l'accès général au site (et les départs du site) et la sécurité physique du site en cas d'urgence	
S'assurer que le site est sécurisé contre l'entrée de personnes non autorisées	
Superviser le retrait de tous les employés sur le site vers des zones sécuritaires de rassemblement	
Coordonner le décompte des effectifs pour s'assurer que tout le personnel et tous les visiteurs sont comptés	
Superviser l'évacuation du site, s'il y a lieu	
Organiser la fouille de tous les bâtiments	
Accueillir les nouveaux visiteurs du site (tels que les représentants du gouvernement)	
Obtenir les autorisations d'entrer sur le site et organiser les accompagnements	
Enregistrer les noms de toutes les personnes qui entrent sur le site et en sortent pendant une urgence	
Contrôler la circulation des véhicules et des piétons vers et depuis le site, ainsi que sur le site	
Équiper et maintenir le stock de fournitures médicales d'urgence	
Effectuer des interventions de confinement des déversements et autres rejets de matières afin d'arrêter et d'empêcher la fuite de matières dangereuses	
Assurer la disponibilité de l'eau pour la lutte contre les incendies	
Assurer la fourniture d'énergie électrique et d'autres services publics pour les services vitaux, y compris l'éclairage d'urgence sur place	
Prendre des mesures pour isoler les parties endommagées du système d'alimentation des services publics, et pour couper les services publics et les services sur l'ensemble du site	
Faciliter les réparations d'urgence des bâtiments, des services publics, etc.	
Faire l'entretien des équipements de lutte contre l'incendie et la pollution	

## EXEMPLES DE DIRECTIVES EN CAS D'INCIDENT

### Feu

	Procédure	Additionnelle
	Feu détecté	Le feu peut être détecté par des moyens physiques ou par des détecteurs de chaleur ou de fumée
	Appeler le service des incendies et la police ou la GRC	Appeler le 911 ou le numéro d'urgence du service d'incendie local. L'intervention des pompiers est essentielle, car ils disposent de la formation et des outils nécessaires pour maîtriser rapidement l'urgence. La police peut aider à assurer la sécurité du site.
	Éteindre le feu si vous pouvez le faire en toute sécurité	L'utilisation d'un extincteur ne doit être envisagée seulement si l'employé se trouve à proximité ou dans l'établissement, si le feu est suffisamment petit pour être éteint et s'il a été formé à l'utilisation d'un extincteur.
<b>— Impossible de l'éteindre ! —</b>		
	Évacuer le personnel	Si l'incendie ne peut être éteint, évacuer le personnel et les spectateurs vers une zone sécuritaire, en amont du vent, à une distance d'au moins 300 pieds, et dans une zone ou une installation offrant un abri sécuritaire par rapport à l'urgence et aux éléments.
	Sceller la zone d'incendie	Si c'est possible de le faire sans danger, fermer les portes et les fenêtres en sortant. Si possible, essayez d'isoler le feu des autres combustibles. Mettre en place un périmètre de sécurité autour du site de l'entreprise. Éviter de faire passer les céréales en feu entre les jambes.
	Aider les pompiers	Être prêt à fournir des informations sur les installations, les fiches signalétiques de sécurité de produit, l'emplacement des vannes d'arrêt, les panneaux électriques, les conteneurs sous pression, etc.
	Déplacer les céréales en feu	Avec des trémies à ouverture latérale, il peut être possible de vider les céréales en feu sur le sol. (S'assurer qu'il n'y a pas de combustibles dans la zone). Éteindre les céréales en feu au moyen d'un léger jet d'eau. Éviter de créer une poussière excessive. Si l'on ouvre des trémies à ouverture par le bas, faire très attention si on laisse des céréales brûlées s'écouler hors des trémies. Il existe un risque extrême d'explosion de poussières de céréales si on draine des bacs en feu ou à feu couvert.
	Vider les trémies adjacentes	Si le feu continue, cesser de vider les trémies en feu et vider les bacs adjacents. S'assurer que les céréales sont prêtes à être transférées dans un endroit sécuritaire.
	Établir des communications	Prévenir les autorités provinciales chargées de l'environnement. Prévenir les cadres supérieurs pour les informer de l'évolution de la situation. Transmettre les demandes des médias à la direction générale.
	Rédiger un rapport.	Être prêt à fournir un rapport d'incident sur demande.

## Incident avec blessures graves ou décès

	Procédure	Additionnelle
1.	Blessures graves ou décès à signaler.	Une blessure grave peut être définie comme une amputation, une perte de conscience, des brûlures au troisième degré, une ou plusieurs fractures majeures, une perte de la vue, une hémorragie interne, une paralysie ou toute autre blessure susceptible de mettre la vie en danger ou de causer un handicap permanent.
2.	Prévenir et coordonner les ambulanciers. Prévenir la police ou la GRC.	Appeler le 911. S'occuper d'abord de la victime. S'assurer d'indiquer clairement le chemin aux ambulanciers ou informer le 911 de votre itinéraire vers l'hôpital. Prévenir la GRC pour s'assurer de son soutien et de son assistance.
3.	S'occuper des blessés.	Si cela est possible sans danger, éliminer tout danger ou toute menace pour la victime. Fournir les premiers soins.
4.	Aider les services de soutien à leur arrivée.	Assister les ambulanciers à leur arrivée. Fournir toute information pertinente sur l'employé — en particulier les raisons de l'incident, l'exposition aux toxines, les allergies connues, les fiches signalétiques, etc.
5.	Établir des communications	Prévenir les cadres supérieurs, les informer de l'évolution de la situation. Transmettre les demandes des médias à la direction générale.
6.	Sécuriser le site	La scène de l'incident doit être préservée aux fins d'enquête. À l'exception de l'élimination d'un risque imminent, rien ne doit être déplacé sans l'approbation du service de sécurité et de santé au travail ou de la police.
7.	Avertir l'équipe d'intervention en cas de traumatisme (ICT)	Contactez les services communautaires pour un soutien en cas de stress dû à un incident grave.
8.	Rencontrer le responsable de l'équipe ICT.	Être prêt à rencontrer le responsable de l'équipe ICT pour lui fournir de l'aide et le soutenir dans les actions découlant de l'incident.
9.	Mettre en œuvre les actions nécessaires.	Veiller à ce que toutes les actions recommandées soient exécutées rapidement et fassent l'objet d'un rapport.
10.	Rédiger un rapport.	Être prêt à fournir un rapport d'incident sur demande.

## Incident de déversement

	Procédure	Additionnelle
1.	Déversement signalé	Si possible, récupérer les données relatives au produit et à l'incident : nature, volume, zone affectée, odeurs, blessures, fumée, émanations, inflammabilité, etc.
2.	Évacuer la zone	Évacuer le personnel de la zone immédiate.
3.	Ventiler	Ouvrir les fenêtres et les portes pour assurer une dispersion maximale des émissions.
4.	Assurer la sécurité du personnel	S'assurer que personne n'a pas été contaminée en entrant en contact avec le déversement ou les gaz. Si une personne a été contaminée, utiliser les méthodes de décontamination appropriées décrites par le fabricant, en vous référant aux (FDS). Si des soins médicaux sont nécessaires, emmener la victime à l'hôpital et apporter toutes les informations pertinentes concernant le produit chimique. Exercer de la prudence afin de ne pas contaminer les autres.

5.	Éliminer les sources de mise à feu.	S'assurer que toutes les sources potentielles de feu sont enlevées, éteintes ou protégées : moteurs, veilleuses, cigarettes, etc.
6.	Récupérer la fiche signalétique de sécurité du produit.	Trouver la fiche signalétique et vérifier les propriétés toxiques, l'inflammabilité, l'équipement de protection et les exigences de nettoyage.
7.	Mettre un équipement de protection	Selon la fiche FDS, porter une combinaison, des gants, des lunettes et des bottes de protection. Il faut porter un appareil respiratoire à purification d'air qui protège contre les gaz, les brouillards, les vapeurs et les poussières.
8.	Isoler le déversement	Si possible, arrêtez ou empêchez la fuite de se produire.
9.	Contenir et nettoyer	Se référer à la fiche signalétique pour les procédures de nettoyage appropriées. Normalement, utiliser un matériau absorbant pour éponger le déversement, en formant une digue autour du déversement. Ensuite, ajouter de l'absorbant sur le déversement lui-même. Placer les contenants endommagés et les matériaux absorbants dans un baril de récupération des produits chimiques. Appliquer une étiquette en fonction de son contenu. Les articles jetables tels que les balais, les brosses et les pelles doivent être lavés avec une solution de décontamination, puis avec de l'eau. S'ils ne sont pas grandement contaminés, ils peuvent être décontaminés et conservés pour être réutilisés. Laver la surface du plancher et nettoyer l'équipement comme décrit par le fabricant du produit chimique, en se référant aux fiches FDS.
10	Établir des communications	Prévenir les autorités provinciales chargées de l'environnement. 204-944-4888
11	Rédiger un rapport.	Être prêt à fournir un rapport d'incident sur demande.

## NOTIFICATION DES INTERVENANTS

(Indiquer le nom et le numéro de téléphone des organismes qui doivent être informés en cas de déversement ou de feu relié à des pesticides ou à des engrais. Inclure les chemins de fer, si la voie ferrée peut être bloquée).

Nom	Numéro de téléphone

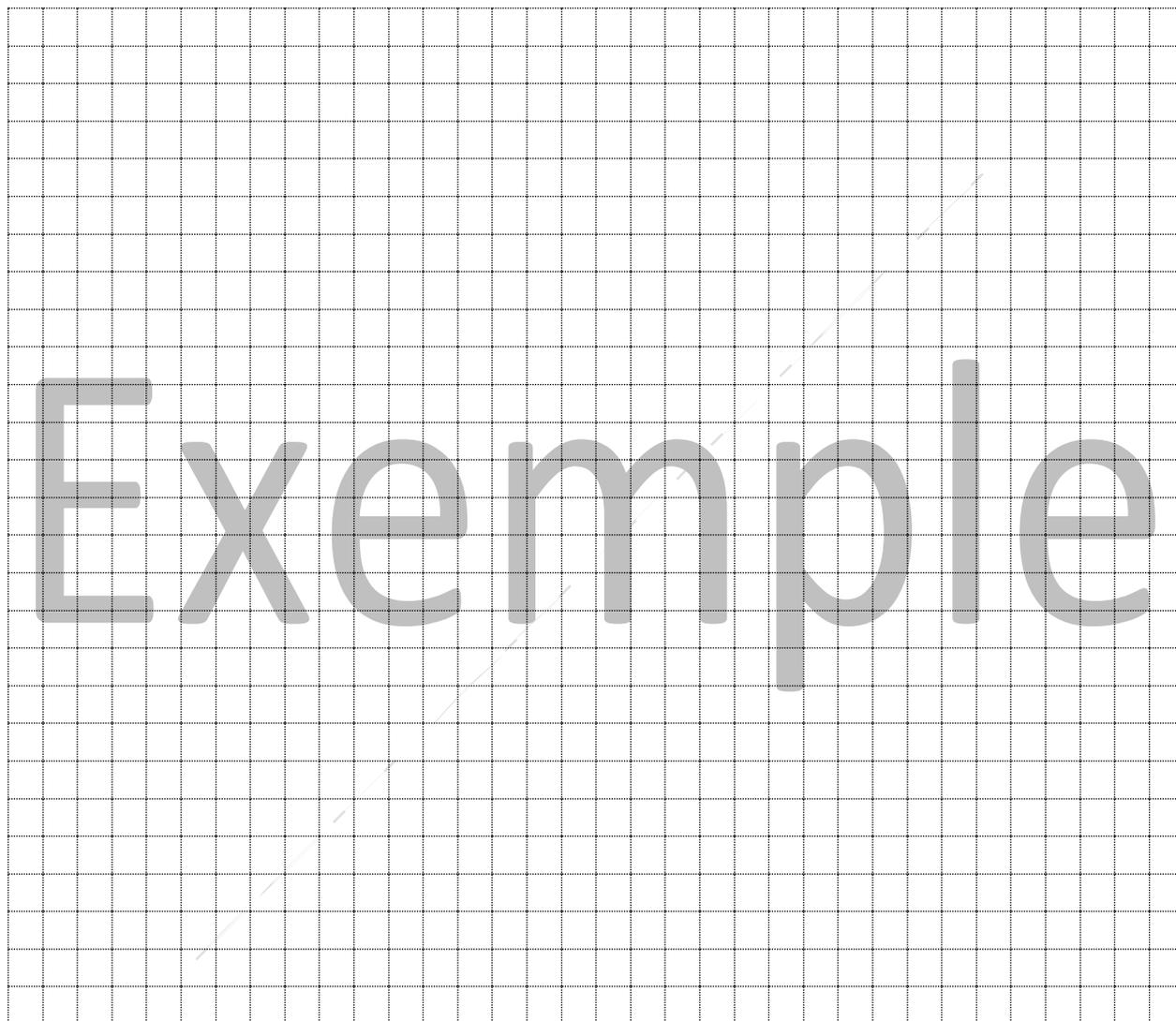
## Distribution du plan d'intervention en cas d'urgence

Les personnes suivantes ont un exemplaire du plan d'intervention d'urgence de (nom de l'entreprise) et, au fur et à mesure que ce plan sera mis à jour et amélioré, des exemplaires seront transmis aux personnes suivantes :

Copie n°	Nom	Lieu
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

## PLAN DU SITE : Croquis de l'installation et de ses environs immédiats

Dessiner un plan montrant le site de la propriété et ses environs immédiats. Montrer le contour des bâtiments, le type de construction, les murs intérieurs permanents, les ouvertures du bâtiment et les principaux équipements fixes. Fournir des vues en élévation, s'il y a plus d'un étage. Localiser tous les équipements extérieurs fixes. Indiquer les clôtures du périmètre, les portes, les siphons de sol, etc. Indiquer les voies d'accès et les distances approximatives des bâtiments importants. Sélectionner une échelle appropriée. *Identifier les zones de l'installation destinées aux pesticides, inflammables, oxydants, etc.* Utiliser les symboles de la légende ci-dessous. Afficher la flèche indiquant le Nord.



### Légende

#### Équipement de protection contre l'incendie

Borne d'incendie	(H)
Connexion aux gicleurs	(B)
Valve principale (coupure des gaz)	(G)
Interrupteur principal (électricité)	(E)

Exemple FIU et intervention en cas d'urgence

#### Type de mur

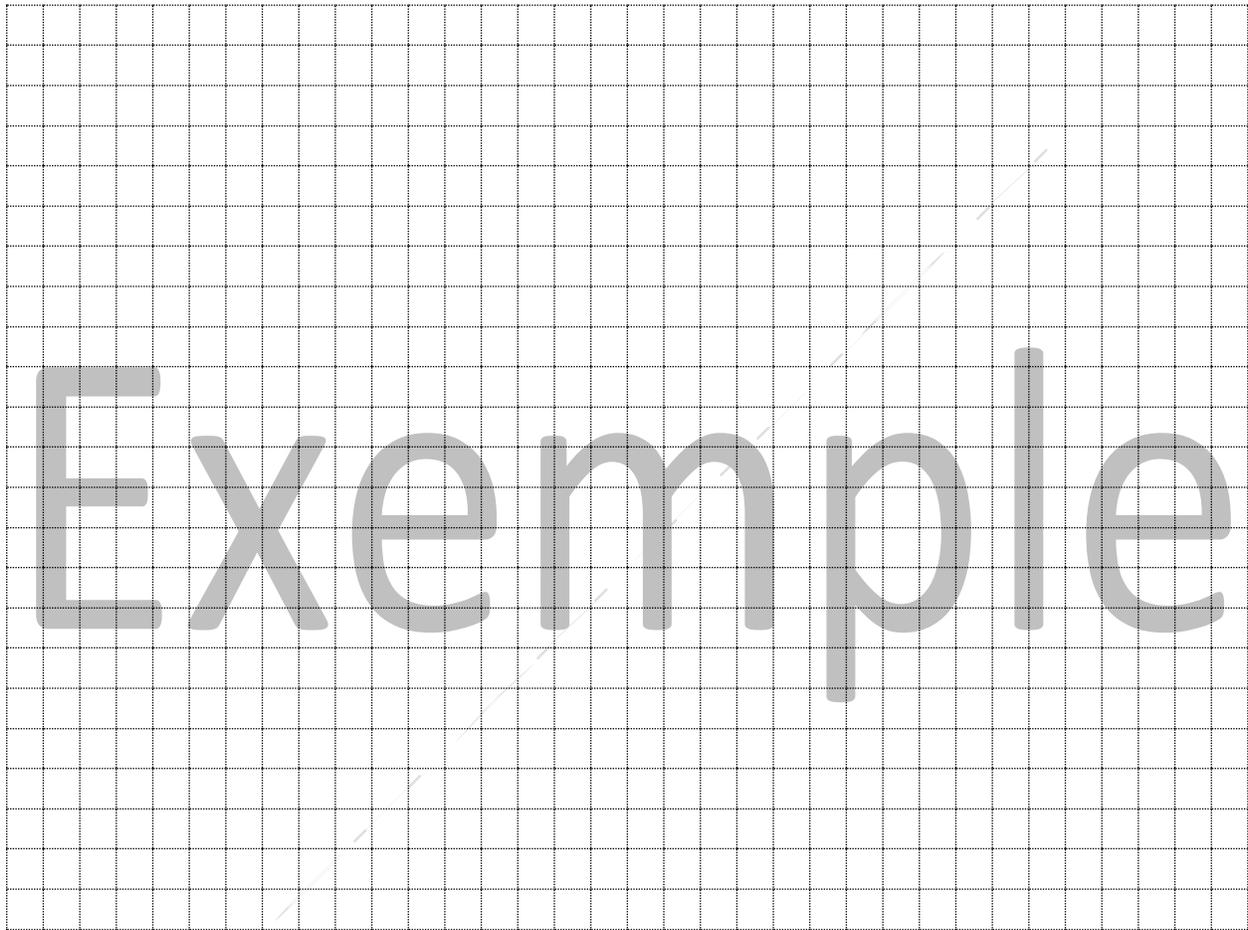
Béton	
Maçonnerie	
Métal	
Bois	
Coupe-feu (ajouter au symbole du mur)	(FW)

#### Bâtiment

Porte pour piétons	
Porte coulissante	
Porte sectionnelle	
Porte coupe-feu (ajouter au symbole de la porte)	(FD)

## Contrôle du ruissellement sur le site

Dessiner une carte montrant les environs sur environ un kilomètre dans toutes les directions. Prolonger la carte dans la direction du drainage du site de manière à pouvoir suivre le drainage jusqu'à ce qu'il atteigne les grandes masses d'eau les plus proches. Si les eaux de ruissellement peuvent être retenues sur le site ou à l'extérieur, indiquer l'emplacement et le nombre approximatif de gallons qui peuvent être retenus. Indiquer où et comment le ruissellement peut être bloqué par des digues, des barrages, la fermeture des pompes de relevage, etc. Indiquer l'utilisation des terres environnantes (résidentielles, champs de maïs, etc.). Indiquer les lieux de rassemblement public, tels que les écoles, les églises. Utiliser les symboles de la légende ci-dessous. Afficher la flèche indiquant le Nord.



### Légende

#### Extérieur

Clôture	.....	Puits	.....	Direction pente du terrain	~~~~~>
Portes	.....	Drainage ou ponceau (avec direction d'écoulement)	..... with	Ruisseau ou fossé	~~~~~>
Voie ferrée	.....	Surface	.....	Endiguement	~~~~~>
Entrée de drain	.....	Souterrain	.....	Pompe de remontée	~~~~~>
Trou d'homme	.....		.....	Digue proposée ou berme	~~~~~>

## OCCUPATIONS ET UTILISATIONS DES TERRAINS ENVIRONNANTS

(Décrire l'utilisation des terres environnantes dans un rayon de 1,6 km dans les quatre directions. Par exemple, au nord : pâturages à 0,25 km, zone commerciale 0,25 à 0,5 km, zone résidentielle 0,8 à 1,6 km. Hôpital situé à l'angle de la 5<sup>e</sup> et Main. En montrer le plus possible dans un croquis de l'installation).

Direction	Occupation/Utilisation du sol
Nord	
Sud	
Est	
Ouest	

Exemple

## EMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DES FOURNITURES D'URGENCE

*(Disponible 24 heures sur 24. Inclure les numéros de téléphone)*

Équipement d'urgence/fournitures	Lieu et numéro de téléphone
Appareil respiratoire autonome (ARA)	
Réservoirs de recharge (air respirable comprimé)	
Matériel de terrassement	
Pompes à eau portables	
Barrières de rue	
Sacs de sable	
Autre	

## EMPLACEMENT ET TYPES DE SOURCES D'EAU

*(Bornes d'incendie, étangs, canaux d'irrigation, eau douce ou salée, etc.)*

Types de sources d'eau	Emplacement

## SYSTÈMES DE PROTECTION SUR LE SITE

Systèmes	Oui	Non	Détails
<b>Gicleurs</b>			
<b>Bornes d'incendie</b>			
<b>Suppression des incendies</b>			
<b>Tuyaux d'incendie</b>			
<b>Mousse</b>			
<b>Équipe de pompiers</b>			
<b>Confinement des eaux d'incendie</b>			
<b>Systèmes de sécurité</b>			
<b>Appareil respiratoire autonome (ARA)</b>			
<b>Plan d'intervention d'urgence</b> <i>(Montrer l'emplacement du centre de commandement sur le plan du site)</i>			
<b>Personnel médical</b>			
<b>Véhicule d'urgence</b>			
<b>Communications sur le site</b> <i>(radios, etc.)</i>			
<b>Autres équipements ou services d'urgence</b>			

## AIDE MUTUELLE

*Équipement et services mis à la disposition des services d'urgence pour les urgences sur d'autres sites.*

Équipement/Services	Description
<b>Matériel d'incendie</b>	
<b>Appareil respiratoire autonome (ARA)</b>	
<b>Équipement de sauvetage</b>	
<b>Vêtements de protection</b>	
<b>Endiguement des déversements (<i>digues, absorbants, pompes, etc.</i>)</b>	
<b>Matériel de terrassement/d'évacuation</b>	
<b>Levage/grues, etc.</b>	
<b>Services de laboratoire/analyse</b>	
<b>Informations ou expertise sur les risques chimiques et la sécurité</b>	
<b>Autres équipements ou services d'urgence</b>	

# INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS D'URGENCE SUR PLACE

## LISTE DE VÉRIFICATION

Description	Quantité	Date de vérification
Bassin oculaire		
Douche d'urgence		
Respirateurs		
Combinaisons		
Balais		
Pelles		
Appareil respiratoire autonome (ARA)		
Baril de suremballage		
Étiquettes et marqueurs		
Gants en caoutchouc		
Seau ouvert avec couvercle		
Lunettes de sécurité		
Bottes de sécurité en caoutchouc		
Autre		

## ÉVALUATION DU RISQUE

L'évaluation des risques sur votre site répondra aux questions suivantes : quels sont les événements indésirables qui pourraient survenir sur votre site et causer des dommages à l'entreprise, aux employés ou à l'environnement ? Selon la taille de votre entreprise, les événements indésirables peuvent être nombreux. Cependant, pour un entrepôt, il n'y en a que quelques-uns, à savoir un incendie, un déversement ou une blessure grave d'un employé.

Le formulaire suivant fournit un cadre pour évaluer le risque et fournir des commentaires pour le gérer.

Événement indésirable	Exemple de causes possibles	Conséquences immédiates	Mécanisme de contrôle pour éliminer/réduire	Actions de contrôle
<b>Feu</b>	<i>Défaut de l'alimentation en électricité</i>  <i>Fumer dans l'établissement</i>	<i>Incendie et perte d'actifs</i>  <i>Évacuation de la zone environnante</i>	<i>Inspection système électrique</i>  <i>Respect des zones désignées fumeurs</i>  <i>Formation sur réponse en cas d'urgence</i>	<i>Plan d'intervention en cas d'urgence (PIU)</i>  <i>Plan d'endiguement</i>
<b>Déversement</b>	<i>Fuite du contenant</i>  <i>Contenant perforé</i>	<i>Déversement</i>  <i>Éclaboussure</i>  <i>Exposition professionnelle</i>	<i>Plancher traité</i>  <i>Confinement du déversement</i>  <i>ÉPI</i>  <i>Équipement de nettoyage d'un déversement</i>	<i>Procédures de nettoyage d'un déversement</i>  <i>Plan d'endiguement</i>
<b>Blessure majeure</b>	<i>Renversement d'un chariot élévateur à fourche</i>	<i>Écrasement ou décès</i>	<i>Formation sur les procédures de travail sécurisées</i>	<i>Respect des procédures de travail sécurisées</i>

# ÉVALUATION DU RISQUE

Date de mise à jour : \_\_\_\_\_

Compagnie : \_\_\_\_\_

Adresse de l'usine/du site : \_\_\_\_\_

Type d'entreprise : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Emplacement (par rue) : \_\_\_\_\_ Agent de sécurité : Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Accès d'urgence à partir de : (Avant) \_\_\_\_\_ (Arrière) \_\_\_\_\_

Heures d'ouverture : \_\_\_\_\_

Personne à contacter	Titre	Téléphone professionnel	Téléphone personnel

Dangers majeurs à l'emplacement ci-dessus (*joindre des feuilles supplémentaires, si nécessaire*)

Plan du site joint. Oui \_\_\_ Non \_\_\_

Matière dangereuse	Classe TMD ou n° NIP	Quantité sur le site	Risque (incendie, explosion, toxique, corrosif, etc.)

Autres risques majeurs (tenir compte des risques d'incendie, de dégagement de gaz, d'explosion, de déversement, d'énergie [chaleur, pression, électricité et autres])	Quantité/taille/ etc.	Risque

## PIU RÉVISÉ

Ce plan d'intervention d'urgence a été étudié par l'équipe d'urgence de (*nom de l'entreprise*) et chaque membre de l'équipe en a un exemplaire.

L'étude a été complétée le \_\_\_\_\_ (*date*)

Le PIU sera revu dans douze mois \_\_\_\_\_ (*date*) en même temps qu'un exercice d'IU.

## EXERCICE EN SALLE

Un exercice d'urgence en salle a été réalisé le \_\_\_\_\_ (*date*). Indiquer les noms des membres du personnel et du personnel des urgences présents et le sujet d'urgence spécifique examiné.

## EXERCICE PHYSIQUE

Un exercice d'urgence pratique a été réalisé le \_\_\_\_\_ (*date*). Indiquer les noms des membres du personnel et du personnel des urgences présents et le sujet d'urgence spécifique examiné.